

## AVIS PUBLIC

---

### ENTRÉE EN VIGUEUR

---

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :


**QUE** le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 3 février 2026, a adopté le règlement suivant :

**1462-2026 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS ES**

Cet avis constitue l'avis de publication dudit règlement et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut consulter le règlement au service du greffe. Une version numérique est également disponible sur le site WEB de la Municipalité : [Règlement 1462-2026](#).

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE.

 France Charlebois  
Signé le 2026-02-04 13:40:54 EST

France Charlebois, OMA  
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe